

-----Original Message-----

From : AbadennouEdit@aol.com (Silviane Le Menn)

Date : Sun, 27 Feb 2011 05:08:17 EST

Subject : **Litige Syndic / Le Menn - Précisions concernant le 4 avril 2010**

To: quimper.gestion@wanadoo.fr (Michèle Guillermas)

CC: agence.lecarrerlegoff@axa.fr , service.relationclienteleentreprises@axa.fr ,
service.reclawebouest@axa.fr , service.courrielg@axa.fr ,
leguillou.avocat@wanadoo.fr , brest@texas.fr , Cecile.Vautrin@texas.fr ,
santea.webmaster@sanofi-aventis.com , corinne.guihard@chu-brest.fr ,
assurance.maladie@cpam-finistere.cnamts.fr , finistere@29.medecin.fr ,
conseil-national@cn.medecin.fr

A l'attention de Mme Michèle GUILLERMAS, Syndic de Prat Maria, Quimper

Bonjour,

Suite à ma **crise d'aphasie (3 h)** et de **confusion** du **31 janvier 2011**, prise en charge par le **service de sécurité** du magasin Géant-Casino, puis par les **pompiers**, puis par les **URGENCES** de l'Hôpital Laënnec de Quimper, j'ai **interrompu** le **6 février 2011**, l'absorption de **STILNOX** (Hypnotique) mais au bout d'un mois, je n'ai pas totalement récupéré !!!

Le **7 février 2011**, j'ai signalé mon cas à l'**AFSSAPS** compte tenu que le **STILNOX** figure sur la liste des **Médicaments faisant l'objet de suivis renforcés de pharmacovigilance - AFSSAPS : Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**.

Il est maintenant avéré que j'ai été **victime d'effets secondaires indésirables (maladie iatrogène, intoxication, empoisonnement) du fait de la prise sur une longue durée du somnifère STILNOX depuis 2006 et même avant !**

Mon cas est suivi par

- Mme Corine GUIHARD, **pharmacien, Centre Régional de Pharmaco Vigilance (AFSSAPS)**, CHU La Cavale Blanche, BREST
- le laboratoire pharmaceutique **SANOFI AVENTIS** (fabricant du **STILNOX**)
- l'Hôpital Laënnec
- la Sécurité Sociale

- Que s'est-il passé le 4 avril 2010, 9, rue du Léon, QUIMPER ?

Le **STILNOX (ZOLPIDEM)** est le principal responsable de ma **CRISE de la nuit du 4 au 5 avril 2010** lors de laquelle, **dans un état second**, j'ai décollé des pans de **vieille** (et sale) moquette murale dans la cage d'escalier de mon immeuble, n'en ayant ensuite qu'un souvenir partiel et vague (**Ictus amnésique, amnésie de type lacunaire**), très étonnée plusieurs jours après de voir l'ampleur de mon action (35 ml !

Le **21 octobre 2010**, lors d'une émission de télévision, j'ai entendu que le **ZOLPIDEM (STILNOX)** peut provoquer certains **troubles**.

Le **25 octobre 2010**, j'ai écrit un courrier au **Dr Gildas BUROT, psychiatre**, pour l'informer alors que mon **médecin traitant, le Dr Philippe DESPLANQUES**, ainsi que lui-même auraient du le savoir, **il leur appartenait de m'informer et SURTOUT de cesser de me prescrire ce médicaments iatrogène**.

Malgré ma prise de conscience, j'ai pourtant continué d'en prendre du **STILNOX** jusqu'au **6 février 2011** étant devenue **addict** sans m'en rendre compte !!!

Pour toute information complémentaire, voir mon dossier sur Internet :

2011 - BONJOUR LES URGENCES ! VICTIME du STILNOX ! Afssaps - C. R. Pharmaco Vigilance [Abadennou.fr - Silviane Le Menn]

Cordialement.

Silviane Le Menn
9, rue du Léon, 29000 QUIMPER
www.abadennou.fr